

« Respect-Santé-Nature »
*La nouvelle Association naturiste du Centre Héliomarin
de Montalivet*

Monsieur le Directeur
Camping ACM
avenue de l'Europe
33930 – Montalivet

Montalivet, le 16 juin 2016

Objet : nuisances sonores des animations de l'ACM.
Copie à Madame Sarah Lynch.

Monsieur le Directeur,

Notre association d'usagers a pour priorité le respect de la qualité de vie et la protection de la nature au sein du Centre Héliomarin.

Durant les dernières vacances de Pâques de nombreuses familles séjournant au CHM ont été dérangées par les nuisances sonores émanant du camping dont vous êtes le responsable.

L'an dernier, une plainte avait été déjà déposée à la gendarmerie de Soulac en raison du bruit excessif de vos animations mais cette année, à Pâques, le niveau sonore a atteint des records.

Les clients du CHM, y venant pour se ressourcer, ne peuvent continuer à subir, autant le jour que la nuit, un tel déluge de décibels entendu même jusqu'à la limite Nord de leur camping dont la superficie s'étend sur 180 Ha !

Vous n'avez certainement pas conscience de cet impact sonore sur l'environnement de l'ACM ; c'est pourquoi nous aimerions vous rencontrer et vous inviter sur place afin que vous mesuriez l'ampleur de la nuisance en pleine saison.

Nous vous remercions de l'attention que vous pourrez porter à la demande de vos voisins et vous prions d'agréer, Monsieur le Directeur, l'expression de nos salutations associatives.

Gilles Kerpen pour « Respect-Santé-Nature »